

Pour publication immédiate

Parution d'une enquête régionale portant sur la conciliation travail-famille chez les travailleuses à horaire atypique

Jonquière, le 3 juin 2014 – Récif 02 publie aujourd'hui une enquête régionale portant sur la conciliation travail-famille chez les travailleuses devant composer avec un horaire ne cadrant pas dans l'horaire régulier du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

Devant ses partenaires et ses groupes membres, l'équipe de Récif 02 a présenté les principaux résultats de cette enquête régionale. L'objectif de ce rapport est de documenter les réalités des travailleuses devant composer avec un horaire atypique de travail (qui ne cadrent pas avec l'horaire régulier) en matière de conciliation travail-famille afin de présenter des recommandations régionales.

Ces douze recommandations ont été émises par le comité provisoire réunissant une vingtaine de représentants du milieu communautaire, municipal, gouvernemental et des entreprises. Elles ont pour objectifs de mieux répondre aux réalités des travailleuses et des travailleurs devant composer avec des horaires atypiques, de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, et du même coup, d'améliorer les conditions de vie de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ce rapport est destiné à la fois au gouvernement du Québec, aux municipalités, ainsi qu'au comité de suivi et d'évaluation de l'Entente spécifique en matière de condition féminine afin d'orienter les réflexions entourant un prochain plan d'action régional en matière de conciliation travail-famille.

Les heures de travail ne cadrant pas avec les horaires réguliers bousculent l'horloge biologique des travailleuses et des travailleurs ainsi que l'horaire des enfants, la vie sociale de la famille et l'exercice du rôle parental. Parmi les conséquences négatives du conflit travail-famille, on compte notamment le stress, les symptômes psychosomatiques, la dépression, la détresse psychologique, l'usage de médicaments, la consommation d'alcool, la toxicomanie, les troubles de l'humeur, l'anxiété et l'épuisement émotionnel. Malgré les différentes études réalisées au sujet de la conciliation travail-famille, la réalité des familles de la région devant concilier leur vie professionnelle et familiale, dont au moins l'un des parents a des horaires de travail non standards, demeure peu documentée et méconnue jusqu'à présent.

C'est pourquoi, dans le cadre du *Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille* du ministère de la Famille et de l'*Entente spécifique en matière de condition féminine du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2011-2015*, Récif 02 s'est vu confier le mandat de réaliser une enquête régionale sur la conciliation travail-famille chez les femmes devant composer avec des horaires atypiques.

Le document dresse un portrait statistique concernant l'évolution des familles et du travail au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les résultats de l'enquête, dont la collecte de données a été effectuée entre février et juin 2013 fait ressortir les réalités vécues par les travailleuses devant composer avec un horaire atypique. Cette situation est de plus en plus présente au Québec. En effet, selon la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi, « entre 1999 et 2012, la croissance de l'emploi atypique a été deux fois plus grande que celle de l'emploi total ». Il importe donc d'adapter nos modes de fonctionnement afin de réduire les tensions existantes entre l'emploi et la vie familiale chez cette partie de la population. La parution de ce rapport vise d'abord à documenter les réalités des travailleuses devant composer avec des horaires atypiques en matière de conciliation travail-famille ainsi qu'à orienter les réflexions entourant un prochain plan d'action régional en matière de conciliation travail-famille.

La parution de cette enquête régionale a été rendue possible grâce au ministère de la Famille et à l'Entente spécifique en matière de condition féminine du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2011-2015. Les partenaires de l'Entente spécifique en matière de condition féminine 2011-2015 sont : le Secrétariat à la Condition féminine, le ministère de la Famille, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Corporation Accès-Travail-Femmes, Femmessor Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Table de concertation des groupes de femmes — Récif 02 et le Regroupement Action Jeunesse 02.

Récif 02, la Table de concertation des groupes de femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, existe depuis mai 1987 et a pour mission la défense des droits et l'amélioration des conditions de vie des femmes. La Table de concertation intervient dans toutes les sphères de la vie sociale, politique, économique et culturelle. L'organisme représente 31 groupes de femmes de la région.

- 30 -

Julie Sheinck
418 480-2828
Récif 02 – Table de concertation des groupes de femmes
Saguenay–Lac-Saint-Jean